

UNDT/2012/080, Wang

Décisions du TANU ou du TCNU

Évaluation des dommages irréparables par rapport aux décisions de non-sélection: le demandeur n'était pas le seul candidat recommandé et, par conséquent, on ne pouvait pas conclure qu'il aurait été sélectionné pour le poste litigieux. En conséquence, il n'a pas montré que la mise en œuvre de la décision contestée lui causerait des dommages irréparables.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a soumis une demande de suspension d'action, en attente d'évaluation de la gestion, de la décision de sélectionner d'autres candidats pour deux postes. En alléguant que la décision contestée est illégale, il a contesté l'admissibilité de l'un des deux candidats sélectionnés. Il a également soutenu que le processus de sélection était entaché d'irrégularités supplémentaires et qu'il était mieux qualifié que les deux candidats sélectionnés. Le tribunal constate que l'intimé n'a pas ajouté de preuves montrant que le candidat dont l'admissibilité a été contesté avait l'expérience de travail pertinente et que cela soulève des doutes raisonnables quant à la légitimité de la décision contestée. Il rejette cependant les autres affirmations concernant la *prima facie* illégitimité. En ce qui concerne l'exigence de dommages irréparables, il considère que le demandeur n'a pas montré que la mise en œuvre de la décision contestée lui causerait de tels dommages car, même si l'un des candidats sélectionnés n'était pas éligible aux postes, trois autres candidats, y compris le demandeur et une candidate, a été recommandée comme répondant aux exigences des postes et le demandeur n'a pas fonctionné aussi bien que les autres candidats pendant le processus de sélection. Par conséquent, il est très probable qu'il n'aurait pas été sélectionné.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Wang

Entité

ONUG

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2012/048

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

31 Mai 2012

Duty Judge

Juge Laker

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Charge de la preuve

Preuve

Suspension de l'action / mesures provisoires

Dommage irréparable

Urgence particulière

Illégalité à première vue

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/1999/9
- ST/IA/2010/3

TCNU Statut

- Article 2.2

Jugements Connexes

2011-UNAT-110

UNDT/2009/003

UNDT/2009/071

UNDT/2011/134

UNDT/2011/190

UNDT/2011/198